

Le Bulletin Municipal de

Juvignac

DÉCEMBRE 2009



Le **Téléthon**
2009

L'urbanisme
Les POS, SRU, SCOT
et PLU

L'emploi

Record
de fréquentation
pour la 24^{ème} journée
des associations

une émouvante
cérémonie
pour un hommage national
aux **Harkis**



Marché de Noël

Le 4, 5 et 6 décembre 2009



Sommaire

- 02** Editorial de Florence Plays
- 03** Editorial du Maire
- 04** Compte-rendu du Conseil municipal du 29 octobre 2009
- 06** Conseil municipal des enfants
- 07** Le Téléthon 2009
- 08** Les travaux
- 09** En bref...
- 10** L'urbanisme
- 12** Les impôts 2009
- 13** L'emploi
- 14** En bref...
- 19** Record de fréquentation pour la 24^{ème} journée des associations
- 20** Hommage national aux Harkis
- 21** Les 30 ans de Lou Cantou des aînés
- 22** Solidarité
- 24** Le mot de l'opposition
- 25** Marché de Noël
- 27** Agenda
- 28** État-civil



Chères Juvignacoises, chers Juvignacois,

Parmi les divers sujets de ce magazine, vous trouverez un article d'information concernant l'évolution du PLU. La plaquette concernant les zones de Caunelle et Marco Polo, diffusée en début d'été et les communiqués mis en ligne sur le site internet vous ont déjà permis de prendre la mesure de l'importance de ces projets pour notre commune.

Nous aurons par ailleurs l'occasion, tout au long de l'année 2010, de revenir régulièrement sur l'évolution de ces travaux ainsi que sur l'arrivée de la ligne 3 du tramway.

Nous vous informerons également dans les prochains mois sur l'ouverture de notre nouvelle crèche.

Ce numéro est aussi l'occasion, à quelques semaines de la trêve des confiseurs, de vous présenter les prochaines manifestations de notre

ville. Ainsi, mobilisons-nous dans un grand élan de générosité, et soutenons, cette année encore, nos associations qui participent activement à la lutte contre la myopathie et font preuve d'une grande solidarité pour le Téléthon. La période de Noël est un moment privilégié à partager en famille, mais c'est aussi l'occasion de regarder autour de soi, de penser et venir en aide à ceux qui souffrent...

Enfin, je ne peux que vous inciter à venir nombreux au traditionnel marché de Noël qui accueillera, cette année encore, des artisans de grande qualité.

Je vous souhaite, à tous et à toutes, de très bonnes fêtes de fin d'année !

Florence Plays

Élue déléguée à la communication

L'éditorial

du Maire



Chères Juvignacoises, chers Juvignacois,

L'année nouvelle arrive à grand pas, les fêtes de fin d'année passées nous nous retrouverons devant un passage difficile tant au niveau emploi que financier. Si la reprise s'annonce, les temps seront encore précaires.

Nous voterons le budget primitif en janvier 2010 compte-tenu des incertitudes des aides de l'État et de l'évolution des réformes engagées même si les ministres nous déclarent que rien ne sera perdu au niveau des dotations.

Pour Juvignac, la perte par un mauvais calcul de l'INSEE de presque 3.000 habitants (prise en compte de la population en 2006) nous contraint de dépenser moins et nous accule à une extrême rigueur.

Les fêtes de Noël seront plus économes mais nous les souhaitons joyeuses.

La crèche dont le chantier a pris quelques retards (entreprises défaillantes) ouvrira courant février et accueillera environ 70 enfants incluant ainsi une large majorité d'enfants de la commune et des enfants handicapés moteur cérébraux de l'agglomération.

Nous poursuivrons notre programme tel qu'il a été défini durant notre campagne. La ZAC de Caunelle, conçue en éco quartier démarrera en cette prochaine année avec comme support le tram. Ouvrir un large éventail d'habitats sur notre commune est notre désir, afin que chacun puisse se loger suivant ses moyens.

Juvignac regarde vers l'avenir, son moteur est la création d'emploi pour le bien-être de ses habitants dans un esprit de fraternité et de solidarité.

A tous, nous souhaitons de bonnes fêtes malgré la morosité ambiante. Le bonheur n'est pas forcément dans le luxe et le matérialisme engendrés par la société de consommation, il est surtout dans les cœurs, le partage et l'amour d'amitié.

Votre bien dévouée

Danièle Antoine-Santonja

Maire de Juvignac

Directeur de publication : Mme Danièle Santonja, Maire de Juvignac • **Rédaction :** Mme Florence Plays, élue déléguée à la communication - Mme Jocelyne Cavalié, responsable de la communication - Mme Béatrice Fuentes, assistante à la communication • **Conception :** www.visionsnouvelles.com • **Impression :** www.jf-impression.com

Mairie de Juvignac : 997, Les Allées de l'Europe - Tél. : 04 67 10 42 42 - Fax : 04 67 10 40 49 - Email : info@ville-juvignac.fr

Site internet : www.ville-juvignac.fr • **Communication par l'image :** www.telejuvignac.fr



Compte-rendu du Conseil municipal

Coupon sport ANCV - Convention

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de passer une convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, afin que la mairie puisse accepter les coupons sports ANCV qui lui sont présentés par les bénéficiaires pour le paiement des prestations qu'elle fournit dans le domaine des stages et activités sportives et qui entrent dans le champ de la réglementation.

Budget annexe eau Année 2009 - DM3

Modifications de crédits suivants :

Dépenses de fonctionnement :

Fournitures administratives : -1 268€

Immobilisations : +1 268€

Dépenses d'investissement :

Réseaux : + 1 268€

Recettes d'investissement :

Amortissements : +1 268€

Rapport annuel sur la délégation du service de distribution d'eau potable - Exercice 2008

Madame le Maire communique une note liminaire concernant le rapport annuel sur la production et la distribution d'eau potable pour l'exercice 2008.

Le dossier peut être consulté aux services techniques.

Aménagement du centre ville Immeuble «Les Jardins de l'Europe» Dation

Par délibération du 29 juin 2009, le conseil approuvait le principe de la conversion du montant de la soulte de 130 000€, relative à l'échange de terrain repris ci-dessous, sous réserve de l'avis de France Domaine.

Il est rappelé que cette soulte au profit de la Commune, provenait de l'échange de terrains suivants, autorisé par une délibération du conseil municipal en date du 18 novembre 2008 :

➤ Cession par la Commune à la SNC DELTOUR de 346m² de la parcelle cadastrée BN 662 et de 333m² de la parcelle cadastrée BN 663, au prix de 200€ TTC/m².

➤ Acquisition par la commune à la SNC DELTOUR de 23m² de la parcelle cadastrée BN 659, de 2m² de la parcelle cadastrée BN 660 et de 4m² de la parcelle cadastrée BN 657.

Dans la mesure où :

➤ Les 13 parkings qui seront réalisés par la SNC DELTOUR seront intégralement réalisés par la société sus-énoncée et intégrés dans le domaine public communal (coût estimé des travaux 20 571€).

➤ Le local professionnel (lot 06 de 41,9m² situé en rez-de-chaussée) sera livré non pas brut de béton, mais avec le second œuvre réalisé par la société sus-énoncée (coût estimé 50 232€).

Les avis de France Domaine en date des 6 avril et 21 juillet 2009 confortent cette décision de dation.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

➤ Que le montant de la soulte payable par la SNC DELTOUR à savoir cent trente mille euros (130 000€) sera payable à terme, sans intérêts au plus tard le 1^{er} décembre 2010.

➤ Que compte-tenu de ce paiement à terme, Mme le Maire est autorisée à dispenser le notaire d'inscrire le privilège du vendeur, et que la commune renonce à l'action résolutoire.

➤ Que la conversion du montant de la soulte (130 000€) en une dation de paiement d'une local professionnel (lot 06 de 41,9m² situé en rez-de-chaussée), livré second œuvre fini, à lui remettre dans le programme immobilier «Les Jardins de l'Europe» que la SNC DELTOUR édifiera à Juvignac, sur le terrain provenant pour partie de l'échange repris ci-dessus

➤ De prendre acte que les 13 places de parking sus-désignées seront réalisées par la SNC Deltour et cédées gratuitement à la commune.

➤ De dire que les frais de notaire seront à la charge du vendeur.

Demande de transfert de la Zone Aménagement Différé (Z.A.D.) sur Naussargues

Le Conseil Municipal, considère, dans l'intérêt général de la commune, qu'il est utile de se prémunir contre le risque d'une évolution non maîtrisée du prix des terrains en raison de la forte pression démographique constatée sur le territoire de la communauté d'agglomération de Montpellier et sur la commune. Que cette dernière ne dispose pas de zones constructibles suffisantes aujourd'hui pour répondre à cette demande, et qu'il est donc



ipal du 29 octobre 2009

nécessaire de constituer des réserves foncières destinées à mettre en œuvre le projet urbain, et une politique locale de l'habitat, à organiser l'extension ou l'accueil des activités économiques et à réaliser des équipements collectifs.

CONSIDÉRANT que le périmètre de ZAD proposé permet de réaliser à moyen-long terme l'extension urbaine logique de la commune en rééquilibrant son urbanisation vers le nord, de promouvoir un développement plus harmonieux, et de favoriser ainsi une vie sociale plus active ; que ce développement est pertinent, tant en terme de configuration urbaine et de consommation d'espace ;

CONSIDÉRANT par ailleurs que ce projet d'aménagement se fait :

- Conformément aux orientations prévues au Document d'Orientation Générale du SCOT de l'Agglomération adopté le 17 février 2006, notamment en terme de localisation d'une zone de projet potentiel sur la commune, porteur d'équipements structurants, de mixité de l'urbanisation et d'intensité de développement,
- Dans le respect des engagements souscrits dans le cadre du PLH de l'Agglomération de Montpellier adopté le 21 décembre 2004 et modifié le 16 mai 2007, en ce qui concerne le volume et le rythme de production des logements sur la commune.

CONSIDÉRANT la superficie de 324 Ha environ est justifiée au regard de ces orientations et engagements,

Le Conseil municipal décide à la majorité de demander :

- La création d'une zone d'aménagement différé (Z.A.D) sur l'ensemble des parcelles concernées et représentant une superficie d'environ 324 hectares, ayant pour vocation à être intégré à un plus grand ensemble contigu avec les communes de Grabels et Saint Georges d'Orques.

- Que compte tenu de l'ampleur des enjeux et le caractère mixte activité - économique - habitat projeté pour le secteur concerné, le titulaire du droit de préemption soit la communauté d'Agglomération de Montpellier.

- L'abrogation de l'Arrêté Préfectoral 2006-01-859 du 7 avril 2006 instituant la ZAD communale de Naussargues.

Vœux à adopter en conseil municipal, à l'initiative de l'A.P.V.F (Association des Petites Villes de France)

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'affirmer son attachement indéfectible à la décentralisation, conçue comme la possibilité pour des conseils démocratiquement élus au plus près des besoins des concitoyens de mener les projets d'intérêt public local qu'ils ont librement identifiés ;

- De formuler le vœu que le département et la région puissent continuer à apporter librement, dans le cadre de la solidarité territoriale, une contribution indispensable au financement des équipements et des projets municipaux, et mettre fin aux financements croisés comme cela a été de maintes fois suggéré.

- D'exprimer son inquiétude de voir réduites les dotations versées par

l'État, cette année, pour la plupart des collectivités locales et la taxe professionnelle remplacée par des impôts moins dynamiques, principalement acquittés par les ménages et sans que soit garantie une compensation intégrale et pérenne pour chaque commune ;

- De souhaiter que la définition des périmètres des intercommunalités et la détermination des compétences qu'elles exercent demeurent fondées sur le libre choix des communes, en cohérence avec les orientations de la commission départementale de coopération intercommunale en faveur, notamment, de la solidarité entre territoires.

- D'appeler le Gouvernement et les parlementaires à engager une véritable réforme des finances locales et à renforcer les acquis de la décentralisation, la solidarité et le rôle primordial des communes dans la gestion des services publics de proximité et comme pilier de notre démocratie.



Conseil municipal des enfants

**A Juvignac, ce ne sont pas seulement les adultes qui décident...
les enfants ont aussi la parole.**

Cette première séance de l'année, faisait suite aux élections du 12 octobre dernier. Elle avait pour ordre du jour :

- L'introduction d'un débat
- L'annonce des grandes lignes du fonctionnement d'un conseil
- La présentation du rôle de la mairie ainsi que les différents appuis que les jeunes y trouveront

Les enfants ont, d'ores et déjà, évoqué divers projets utiles à tous tant au niveau des écoles, des quartiers que de la ville (protection de l'environnement, création d'un collège, augmentation des arrêts de bus, amélioration des repas de cantine...).

Le tout classé par thèmes :

- Solidarité/Humanitaire
- Environnement/Cadre de vie
- Animation/loisirs
- Projets d'Urbanisme

Les bonnes idées ne manquent pas !

Ces jeunes conseillers ont déjà voté à l'unanimité un nom pour le groupe. Ils se nommeront durant tout leur mandat «Les agents 009».

Les membres du Conseil Municipal des Enfants se réuniront une fois par semaine afin de réfléchir aux projets à mettre en place.

Leslie Mané, animatrice au service jeunesse, responsable du CME aide les jeunes élus dans leur démarche citoyenne et facilite leur familiarisation aux processus démocratiques (débat contradictoire, vote, élection). Elle aide également à la gestion autonome de projets par les enfants eux-mêmes.

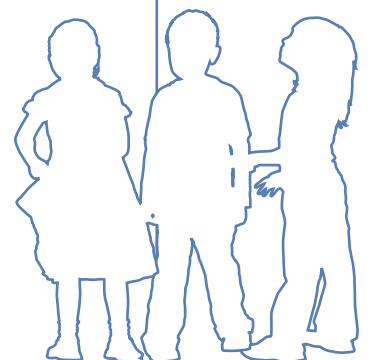
Le Conseil Municipal des Enfants existe à Juvignac depuis 1998 et répond à la volonté de la municipalité. Il permet l'expression pleine et active de la démocratie et de la citoyenneté.

Le 6 novembre a eu lieu la première assemblée plénière. C'est autour d'Evelyne Laborde, Adjointe au Maire chargée de l'Enfance et d'Amélie Van Elst, Conseillère Municipale déléguée au Conseil Municipal des Enfants que les jeunes élus et leurs parents se sont réunis dans la salle du conseil municipal.

Le mandat des jeunes conseillers est de 2 ans pour les élus du CM1 et de 1 an pour ceux du CM2.

La liste des jeunes élus :

Lorène Charrier
Mélissa Sahin
Marie Farfantoli
Amori Verdier
Saloméa Mikula
Juliette Kerdiles
Emma Roche
Mélanie Pélaez
Thalie Gayral
Jade Fournier
Fanny Singla
Chiara Gastaldello
Pauline Bienaime
Alice Razungles
Luana Piquemal



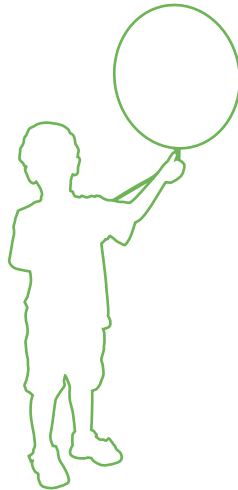
Le Téléthon 2009



La commune de Juvignac

décide à nouveau de relever le défi Téléthon, qui se déroulera cette année **samedi 5 décembre 2009.**

La municipalité avec les associations de la commune, vous proposent des animations et démonstrations. Nous espérons cette année faire encore mieux, et pour cela nous avons besoin de vous. Aussi, nous vous attendons nombreux pour aider la recherche et permettre aux générations futures de ne pas subir cette maladie.



Pour mémoire, l'année dernière les Juvignacois ont été très généreux. En effet, 15 000€ ont été remis à l'Association Française contre la Myopathie (A.F.M).

Actions au profit du Téléthon :

Juvignac Bridge, le Tennis Club Municipal ainsi que Juvignac Badminton organisent des tournois.

L'association Golf de Fontcaude organise une compétition.

Juvignac Handball organise une buvette lors d'un tournoi.

Juvigym organise un cours de gym

Renseignements auprès des associations

Le programme :

Salle Polyvalente Louis De Brunelis :

9h30 :

Départ de la Randonnée Pédestre
5€ (service des sports)

De 11h à 12h30 :

Initiation Boxe savate forme française
5€ (Boxe française)

École des Garrigues :

De 14h à 17h30 :

Kermesse pour les enfants
2€ les 4 activités (Service jeunesse)

- Stand pêche aux canards
- Stand jeux en bois
- Stand jeu des bâtonnets
- Stand planches à trous
- Stand maquillage
- Stand fléchettes
- Stand tir aux pigeons
- Stand chamboule tout
- Stand châteaux gonflables
- Stand bowling
- Stand tir au but
- Stand le coule tout
- Stand basket (Juvignac Basket)
- Stand golf (Golf de Fontcaude)
- Stand voitures anciennes (Plaisir auto rétro)
- Stand brocante (JAS, Lions club)

15h :

Démonstration de Karaté
et de danse classique
(Juvignac Karaté Club) et (Danse classique)



Les travaux

Dans chaque édition de ce magazine nous souhaitons donner un éclairage sur les travaux à réaliser sur la commune.

Un tour d'horizon par l'image permet de visualiser ceux qui sont terminés, en voie d'achèvement ou encore en cours de réalisation.

C'est aussi l'occasion de mettre en avant la compétence et la qualité du travail réalisé par les entreprises, en collaboration avec la maîtrise d'œuvre et les Services Techniques.

Sans oublier de remercier les riverains concernés pour leur patience et leur compréhension face à la gêne occasionnée par la réalisation de ces travaux.

Une patience récompensée par plus de services et un meilleur cadre de vie à Juvignac.



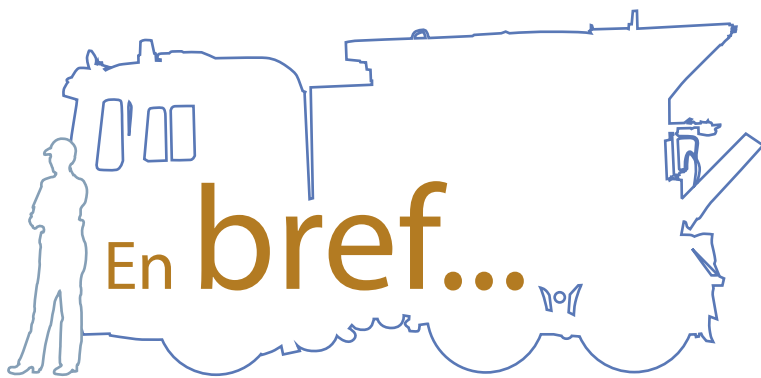
Travaux terminés rue de la Pinède.



Travaux en cours d'achèvement :
rue des Pattes (espaces verts)
et le giratoire hauts de Fontcaude
(espaces verts,abri-bus).



Travaux en cours : route de Lavérune et Chemin de la Rivière.



Opération Mosson propre



***L'eau n'est pas nécessaire à la vie,
elle est la vie.*** (Saint-Exupéry)

De ce fait, nous sommes très attachés à la préservation de notre cadre de vie et notamment de notre Mosson. Il s'agit non seulement d'un lieu de détente et de ballade pour tous, mais aussi un lieu où la bio-diversité doit être préservée.

Or, nous constatons tous que certains ne respectent pas notre rivière, déversant sans vergogne des déchets et abimant ses berges.

Devant cet incivisme, nous organisons régulièrement une opération «Mosson propre» afin de nettoyer notre or bleu et de sensibiliser la population au nécessaire respect de l'environnement.

La prochaine journée ÉCOCITOYENNE est prévue samedi 9 janvier 2010 à 10 heures sur les berges de la Mosson à l'École Municipale de Musique.

***Venez nombreux munis de bottes
et de gants épais.***

En vue de constituer des équipes, il est préférable de se faire inscrire aux Services Techniques auprès de **Madame Simone Dewigne** au **04 67 42 47** avant fin décembre 2009.

A tous les courageux responsables, à très bientôt et un grand merci.

Médiathèque Théodore Monod

Ouverture prévue dernier trimestre 2010.



Structure Multi Accueil Le petit prince

Ouverture prévue au 1^{er} trimestre 2010





L'urbanisme

Les POS, SRU, SCOT et PLU

En matière d'urbanisme les communes se sont dotées pour la plupart d'un POS (plan d'occupation des sols). Ainsi chaque Maire a réfléchi à l'urbanisation de sa commune, et établi son POS sans se préoccuper de l'aménagement des communes environnantes.

Pour éviter les aberrations constatées sur certains POS et afin de planifier et d'organiser de façon cohérente l'aménagement urbain, l'État a fait voter le 15/12/2000, la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain).

Ce document incite à une réflexion élargie de l'aménagement du territoire. Cette réflexion a été menée par l'Agglomération de Montpellier afin d'établir le SCOT (schéma de cohérence territoriale) en liaison étroite avec toutes les communes de l'Agglomération. Ce SCOT a été approuvé à l'unanimité en février 2006.

Ainsi, chaque Commune a l'obligation de mettre son POS en compatibilité avec les objectifs définis et arrêtés dans le SCOT. Le POS est alors mis en révision pour devenir PLU (plan local d'urbanisme).

A Juvignac le POS a été mis en révision et a fait l'objet d'un avis défavorable du commissaire enquêteur.



Le Maire, a alors décidé de reprendre toute la procédure en constituant autour d'elle une équipe pluri disciplinaire.

Outre les Adjoints concernés et les responsables administratifs (directeur général des services et directeur des services techniques), cette équipe est constituée :

- d'un avocat spécialisé dans le droit à l'urbanisme, chargé de vérifier à tous les stades le volet réglementaire de la procédure.
- d'un architecte urbaniste qualifié HQE (haute qualité environnementale)
- d'un bureau d'étude chargé d'établir les divers documents d'urbanisme en liaison avec l'architecte.

Par ailleurs, un PADD (projet d'aménagement et de développement durable) a été établi conformément aux orientations générales du SCOT.

Ce document expose les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble du territoire communal, dans le respect des principes de développement durable :

➤ Principe d'équilibre entre un développement urbain maîtrisé et la protection des espaces naturels et agricoles. L'équilibre observé dans le POS actuel entre les zones urbaines ou à urbaniser et les zones naturelles ou boisées sera quasiment maintenu. Les pourcentages de la superficie du territoire communal le montrent dans les chiffres ci-dessous :

	POS :	PLU :
zones urbaines :	20,6 %	20,6%
zones à urbaniser :	15,3%	17,9%
zones naturelles :	60,6%	58%

➤ Principe de diversité urbaine et de mixité sociale. L'article 55 de la loi SRU nous oblige à avoir 20% de logements sociaux, sous peine de pénalités financières lourdes. Les efforts entrepris depuis quelques années commencent à porter leurs fruits ; c'est ainsi que le nombre de logement sociaux est passé de 64 à 187, ramenant la pénalité de 64 738€ à 38 694€.

➤ Principe de protection basé notamment sur une utilisation économe de l'espace, une maîtrise des besoins liés aux déplacements et à la circulation automobile (étude spécifique de trafic réalisée par un cabinet spécialisé la Sté EGIS Mobilité), ainsi que la prévention des risques majeurs et de préservation des ressources naturelles.

Le PADD s'inscrit dans une démarche prospectrice et de développement durable. Ce document «clef de voûte du nouveau PLU» est un engagement pour l'avenir de la commune.

Il définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisation pour les 15 prochaines années.

A partir de ces éléments et indépendamment de la révision générale du POS, des procédures de révision simplifiée, comme l'autorise la loi SRU, ont été lancées sur les secteurs de Caunelle et de Marco Polo.

La concertation a été mise en place par sa publication dans le Midi Libre, sur le site internet de la ville, ainsi que dans une campagne locale d'affichage pendant un mois. Des dossiers ont été

Ainsi le développement urbain de la commune porte sur plusieurs grands projets qui s'inscrivent en cohérence avec leur environnement proche :

➤ Le projet de Caunelle marque l'extension naturelle de la ville dans le prolongement du quartier des Garrigues autour de la 3^{ème} ligne de tramway, arrêté par l'Agglo de Montpellier. Traité en «éco quartier», ce projet aura pour vocation en une dizaine d'années d'atteindre nos objectifs et ceux fixés notamment par la Loi et par Montpellier agglomération. A savoir :

- Répondre aux besoins d'urgence en matière de logements sociaux,
- Réaliser des équipements publics nécessaires à l'arrivée du tramway,
- Réaliser des équipements collectifs d'intérêt général,
- Élaborer un projet intégré aux caractéristiques du site et en cohérence avec le tissu urbain existant.

Le SCOT nous impose une densité de construction à l'hectare de 30 à 50 logements. Sur Caunelle, elle sera de 43 logements. Le projet sera desservi par une allée principale couplée avec l'axe de la 3^{ème} ligne de tramway. Le programme de logements sera d'environ 1.300 unités ventilées en collectifs, petit collectifs, groupés en bandes et individuels. La hauteur maximale des constructions a été fixée à R+4 pour les immeubles autour du tramway et à R+2 pour les autres collectifs.

➤ Le projet de Marco Polo bénéficie de l'échangeur autoroutier et d'un effet vitrine depuis l'A750. Réalisé aussi en «éco quartier», ce projet sera desservi par une avenue arborée à double sens de circulation. 70 à 80 logements collectifs de type R+2 ou R+3 seront situés à l'entrée et en limite de zone et seront accompagnés de 80 à 90 logements en bande, disposés sur des parcelles d'environ 25m². Le stationnement sera organisé le long des voies, de part et d'autre de l'artère principale et autour de deux espaces publics.

➤ Le projet des thermes de Fontcaude traduit la volonté de valoriser, à travers l'équipement thermal, le «poumon vert» que constitue le secteur du golf, au contact de la Mosson.

➤ Le projet à moyen terme de Naussargues s'inscrit dans le cadre d'un futur pôle de développement communautaire partagé entre les Communes de Juvignac, Grabels et Saint Georges d'Orques.

mis à disposition du public dans le hall de la mairie avec l'ouverture d'un registre de concertation. L'adjoint à l'Urbanisme a tenu une permanence tous les vendredis après-midi et des réunions de la commission extra municipale ont été organisées.

Par ailleurs, dans un souci de transparence et de volonté d'informer le plus grand nombre, les actions de communication complémentaires suivantes ont été menées :

- Rappel de la phase concertation dans le bulletin municipal.
- Distribution d'une plaquette d'information à l'ensemble de la population sur l'objet des procédures de révision simplifiée concernant Caunelle et Marco Polo.
- Rencontre de la population avec présentation des projets lors des réunions de quartier à Fontcaude, aux Garrigues et à la Plaine.

Aujourd'hui, la phase de concertation est terminée et a eu lieu du 9/04/2009 au 15/10/2009 pour Caunelle et

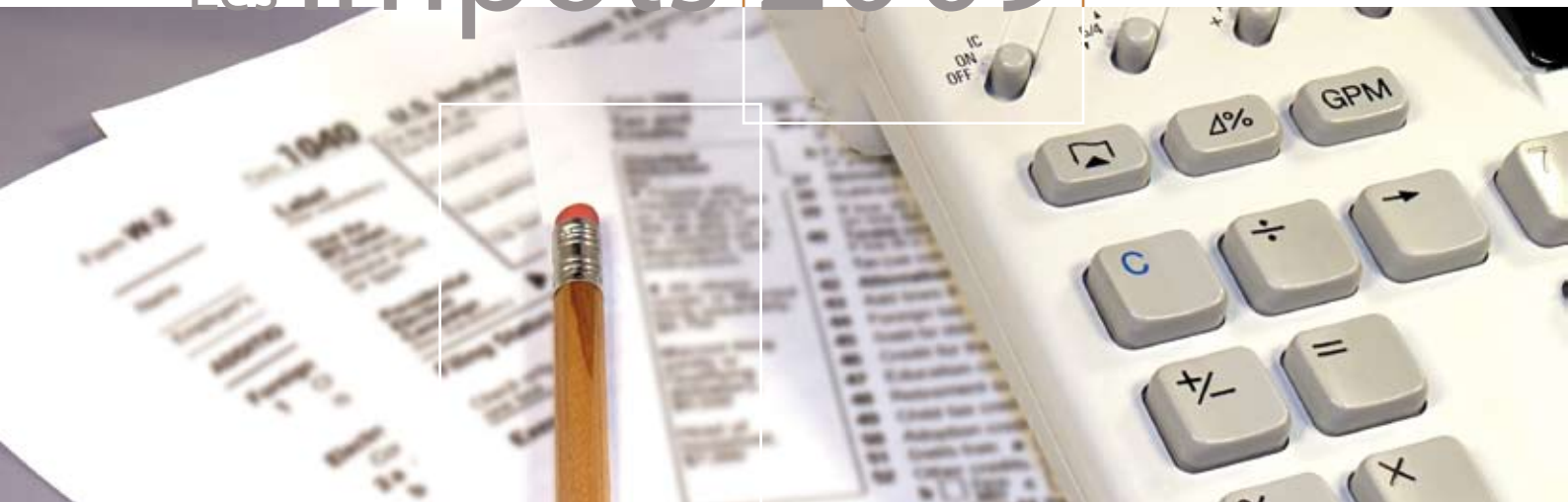
Marco Polo. Elle est toujours en cours depuis le 15/12/2008 pour la révision générale du POS.

Les réunions des personnes publiques associées - PPA - (État, Agglo, Conseil Général, services divers) ont eu lieu les 01/07/2009 pour Caunelle et 16/09/2009 pour Marco Polo.

Ces organismes ont tous émis des avis favorables sur ces deux dossiers, assortis de quelques recommandations à prendre en compte, lors de la réalisation de ces projets. Les enquêtes publiques se sont déroulées en présence certains jours du Commissaire enquêteur : du 21/09/2009 au 26/10/2009 pour Caunelle et du 28/09/2009 au 29/10/2009 pour Marco Polo.

Les rapports du Commissaire enquêteur seront remis avant la fin de l'année et une réunion du conseil municipal pour délibérer devrait se dérouler courant du 1^{er} semestre 2010.

Les impôts 2009

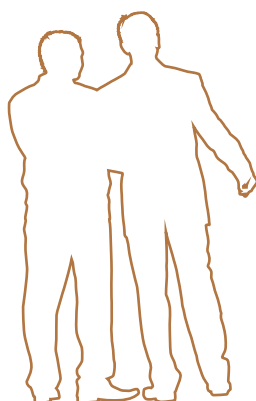


Plutôt que de longs discours, 2 copies des feuilles d'imposition de contribuables juvignacois. Comme annoncé, la part communale a augmenté de 6 %.

TAXE FONCIÈRE		
Base 2008	4.682 €	3.414 €
Base 2009	4.797 €	3.499 €
% d'augmentation	+ 2,46%	+ 2,49%
taux 2008	24,90%	24,90%
Base 2009	29,50%	29,50%
% d'augmentation	+ 18,47%	+ 18,47%
impôts 2008	1.166 €	850 €
impôts 2009	1.415 €	1.032 €
% d'augmentation	+ 21,35%	+ 21,41%

TAXE D'HABITATION		
Base 2008	8.078 €	6.828 €
Base 2009	8.282 €	6.997 €
% d'augmentation	+ 2,52%	+ 2,48%
taux 2008	18,06%	18,06%
Base 2009	16,60%	16,60%
% d'augmentation	+ 18,47%	+ 18,47%
impôts 2008	1.459 €	1.233 €
impôts 2009	1.375 €	1.162 €
% d'augmentation	+ 5,76%	5,76%

TOTAL IMPOSITION		
En 2008	2.625 €	2.083 €
En 2009	2.790 €	2.194 €
% d'augmentation	+ 6,30%	+ 5,30%



L'emploi

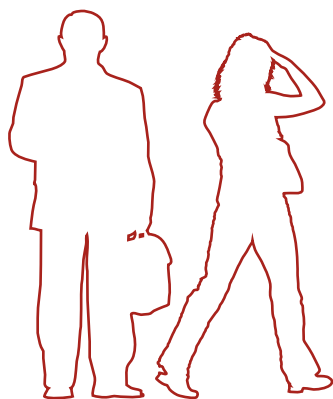
La situation de crise économique que nous subissons aujourd'hui n'incite pas nos entrepreneurs à la création de nouveaux emplois.

Les grandes entreprises mais aussi et surtout, les PME/PMI sont au pire, en phase de licenciements, au mieux en tentative de sauvetage des postes existants et très rarement en position d'embauche.

A ce jour, près de 300 de nos concitoyens sont en recherche d'emploi. A peu près un tiers d'entre eux a fait appel à nous en plus du Pôle Emploi pour les aider à rédiger un CV, une lettre de motivation et les conseiller dans l'orientation vers une formation en vue d'un changement de métier mais également pour les mettre en relation avec des employeurs potentiels.



**L'objectif du service emploi :
Devenir un référent pour
les juvignacoises et juvignacois
en recherche d'emploi
et pour les entrepreneurs
en matière d'embauche.**



Service Emploi du site de la ville de Juvignac :

www.ville-juvignac.fr/juvignac

Accueil > Vie Municipale > Services Municipaux >
Le Service Emploi

Tél. : 04 67 10 42 38

Monsieur Talbot, Conseiller Municipal en charge de l'Emploi explique :

«Chefs d'entreprises, lorsque nous vous rencontrons, vous êtes sensibles à notre démarche, mais par souci du quotidien, par manque de temps et d'information ou tout simplement parce que vous n'y pensez pas vous ne faites pas systématiquement appel à nous.

Contactez-nous, nous disposons d'une «CVthèque» couvrant de nombreux métiers.

Nous avons reçu pour vous en premier entretien des candidats à l'embauche qui sont en grande majorité très motivés. Nous pouvons vous faire gagner du temps en ayant cerné des profils qui correspondront à vos besoins.

Notre but : Mettre en relation le demandeur d'emploi et l'employeur potentiel que vous êtes afin que chacun y trouve son compte».

Toutes et tous, vous l'aurez compris, seule la détermination commune et les moyens que nous nous donnerons, permettront de réduire le chômage sur notre commune.

Entrepreneurs, n'hésitez pas à déposer votre adresse mail pour pouvoir recevoir des informations du Service Emploi.



En bref...

Coup de pouce pour un jeune de la commune...

Un étudiant sur quatre rêve d'être son propre patron et de créer son entreprise parfois même avant la fin de ses études. Moins soucieux d'un statut social, et plus préoccupés par la recherche d'un épanouissement personnel, ces jeunes aspirent aujourd'hui davantage à l'autonomie.

En ces temps de crise, ils préfèrent tenter l'aventure de l'entrepreneuriat plutôt que de tenter l'intégration dans le marché de l'emploi. De nombreux dispositifs existent pour les aider dans leurs démarches.

Renseignements : www.pole-emploi.fr

Ainsi, nous saluons «**Jérôme Nieto Service**», jeune Juvignacois, qui a osé franchir cette étape et qui a décidé de créer sa propre entreprise «J.N.S» d'Entretien et de Fleurissement des tombes.

Jérôme Nieto Service :
13, rue des Mimosas
34990 JUVIGNAC
Tél. : 06 59 64 80 02 ou 06 77 46 49 15
Email : nieto2008@live.fr

Collecte de sang 2009

Le 2 novembre dernier, l'Établissement Français du Sang (EFS) était à Juvignac dans le cadre de la collecte de sang.

26 volontaires sont venus spontanément accomplir ce geste généreux et bénévole.

Les membres de l'EFS remercient tous les généreux donateurs qui les ont aidés dans leur tâche et sans lesquels ils n'auraient pas pu mener à bien leur mission.

Ils espèrent vivement compter sur la collaboration de Juvignacois lors des prochaines collectes que nous vous communiquerons ultérieurement.

Modifications Ligne 25 Fontcaude



Développer l'usage des transports collectifs, rendre ceux-ci accessibles à un plus grand nombre en permettant l'accès facile à la ville, à l'emploi, au commerce, aux lieux d'études et de loisirs sans être dépendant du coût de l'automobile, telle est la démarche et la volonté de la municipalité.

La modification de la ligne 25 sur les hauts de Fontcaude, en collaboration avec l'Agglomération de Montpellier et la TAM, répond à cette préoccupation.

Un projet qui a nécessité la réalisation d'un giratoire pour permettre le retournement des bus à hauteur du nouveau quartier du Martinet. (Financement Municipalité : 120 000 Euros TTC).

De même, la création d'un arrêt en bout de ligne «Juvignac Le Martinet» ; un nouvel arrêt : «Fontcaude» à hauteur de la rue Romaine, la suppression de l'arrêt de «La Source» et le maintien des arrêts existants de «Fontcaude» et des «Hauts de Fontcaude».

Le changement de ligne est effectif depuis le lundi 28 septembre 2009.

Le plan de réseau septembre 2009, et horaires hiver ligne 25 de Montpellier Agglomération et TAM, disponibles en mairie, prennent en compte ces modifications.

Boîte aux Lettres à Courpouyran

Suite à certaines doléances des habitants du quartier de Courpouyran, Madame le Maire est intervenue auprès des services de la Poste pour demander la mise en place d'une boîte aux lettres dans ce quartier.

Depuis le mois d'octobre, c'est chose faite, elle a été installée au niveau du Rond point des Anciens d'Indochine.

Souhaitons que sa mise en place facilite la vie des habitants de ce secteur.



Pour que Juvignac reste une ville «où il fait bon vivre»

Afin que Juvignac garde son caractère de ville propre, écolo et «où il fait bon vivre», il est souhaitable que chacun d'entre nous se montre responsable.

Il est donc important de savoir que :

- Les haies dépassant des clôtures et gênant le passage sur le trottoir sont soumises à entretien régulier par le propriétaire qui est tenu d'enlever les végétaux.
- Les nuisances sonores émanant de travaux de bricolage sont encadrées par une réglementation préfectorale.

Horaires autorisés :

Jours de semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Si vous souhaitez organiser, à titre exceptionnel une fête, merci de bien vouloir en informer vos voisins et la police municipale.

- Les poubelles ne doivent pas rester en permanence sur la voie publique. Elles doivent être rentrées systématiquement dans vos propriétés.

Sachez que vous encourez une amende par la Police Municipale en cas de non respect de cette consigne.

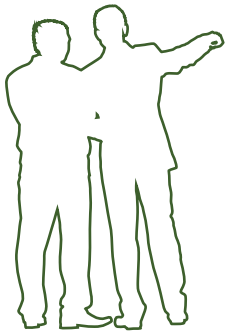


Nouveau service de soirée par minibus

La Communauté d'Agglomération de Montpellier met en place, à partir du 1^{er} janvier 2010, un nouveau service en soirée concernant les communes de Cournonsec, Courmonterral, Juvignac, Lavèrone, Murviel-les-Montpellier, Pignan, et Saint Georges d'Orques.

Cette desserte sera effectuée tous les jours par minibus (8 places + le conducteur) avec départ à 20h30 et 22h de la station Mas Drevon, située sur la ligne 2 du tramway. Elle permettra aux usagers de notre commune de bénéficier d'un moyen de transport en soirée. Cette desserte n'aura pas de trajet prédéfini mais desservira les arrêts des lignes de bus des communes précitées en fonction des passagers présents dans le minibus en optimisant au mieux le parcours pour un temps de trajet le plus court possible.

Les utilisateurs devront être munis d'un titre de transport en cours de validité (éventuellement en correspondance avec le tramway), l'achat d'un titre pouvant se faire sur un distributeur automatique à la station Mas Drevon.



En bref...



Anaïs Failali, élue 12^{ème} lauréate de «X Factor» sur W9



De retour de son audition à la sélection de jeunes talents de la chanson pour l'émission de TV «X Factor» sur W9, la jeune Juvignacoise Anaïs Failali, du haut de ses 16 ans, a fêté comme il se doit une 12^{ème} place remportée avec brio.

En effet, après 4 auditions, le jury de professionnels (Julie Zenatti, Marc Cerrone et Alain Nanty) l'a élue 12^{ème} sur 25.000 candidats ! Évidemment, son jeune âge l'a certainement pénalisée pour une place en finale. Comme l'a dit Julie Zenatti : «*trop jeune*»... mais Anaïs, comme les siens, connaît sa valeur.

La chanson, elle l'a dans la peau depuis son plus jeune âge ! C'est une passion qu'elle a cultivée seule et avec acharnement. «*Je veux être une artiste !* dit-elle sans détour, *et c'est pour cela que je me suis inscrite à cette émission, avec bien sûr la permission de mes parents*».

Ses parents, comme la plupart, auraient préféré qu'elle fasse d'abord des études. Mais face à la détermination d'Anaïs, ils ont décidé de respecter son choix en l'accompagnant dans son parcours. C'est ainsi qu'elle est rentrée dans

une grande école de musique l'IEFAR, où son professeur de chant, Léna Rodriguez, l'a fait travailler depuis sa sortie de «X Factor» Et, cerise sur le gâteau, la jeune fille vient d'apprendre qu'Alain Nanti souhaite composer des chansons pour elle !

Mais pour l'heure, elle a savouré avec sa famille et ses amis Juvignacois un premier pas vers sa future carrière dans une salle Bazille remplie d'amis et d'admirateurs. Elle a comblé son auditoire de sa voix cassée et chaude.

Notons que lors de ce petit concert empreint d'une grande fraîcheur, elle était accompagnée musicalement par l'excellent pianiste Rachid Guissou. Elle a enfin été saluée et félicitée par le Maire Danièle Santonja lors d'un discours chaleureux.



Le Petit Nicolas

Un jeu-concours pour gagner des places de cinéma s'est déroulé du 14 au 30 septembre dernier dans les restaurants scolaires de Fontcaude et des Garrigues.

A l'issue du tirage au sort deux élèves ont été désignés pour chaque groupe scolaire.

Félicitations aux heureux gagnants **Tom François** et **Flora Salagroup** de l'école élémentaire de Fontcaude et à **Julie Savy** et **Gabriel Aubin** de l'école élémentaire des Garrigues qui ont gagné une place de cinéma pour assister à la séance «Le petit Nicolas» au multiplex Gaumont !



L'école municipale de musique

L'école municipale de musique de Juvignac peut être fière de ses élèves ! **Aurélien Heinrich** au piano, **Robin Bodez** à la batterie et **Aubin Chanques** au saxophone se sont distingués par leur brillante réussite au concours d'entrée du Conservatoire National de Région de Montpellier. Bravo à tous les trois !

Saluons également l'enseignement de qualité des professeurs de l'école de musique, qui outre leurs compétences pédagogiques ont un réel talent de musiciens-interprètes. Ils se produisent régulièrement dans des formations régionales voire internationales pour certains, comme l'Orchestre National de Montpellier, l'Ensemble Orchestral Contrepoint ou encore diverses formations de musique de chambre ou de jazz.

L'école de musique s'efforce d'offrir à ses élèves un enseignement musical complet. Il comprend un cours individuel d'instrument, un cours de formation musicale et un cours de chorale (cours collectifs nécessaires, mais bien trop souvent controversés par les parents) afin d'aboutir le plus rapidement possible à une pratique instrumentale autonome et permettre aux plus talentueux d'avoir les connaissances requises pour poursuivre à un niveau supérieur.

La Directrice **Christine Morela** constate avec enthousiasme que même si cette année encore les classes de piano et de guitare affichent «complet», de très jeunes élèves ont également intégré les classes de violon, de trompette et de cor !

Un petit marché bien sympathique



Tous les mercredis depuis des années, la place des Lavandes dans le quartier de Garrigues accueille un petit marché de terroir local bien sympathique.

Le lieu est central, on peut y venir à pied et profiter des alentours verts et fleuris. La place est ombragée et peu circulante. Le nombre de stands s'étant étoffé cette année d'un poissonnier, on y trouve des produits locaux de qualité, en variété suffisante permettant de concocter plusieurs repas pour la semaine. Des étals de primeurs offrent de beaux fruits et légumes et l'un d'entre eux propose une production maison de légumes bio. Un volailler vend des poulets rôtis et livre même à la demande, exclusivement sur Juvignac. On y trouve également une viande et de la charcuterie de pays ainsi que d'excellents produits Italiens.

Ainsi, à deux pas de chez vous, ce petit marché est l'occasion d'une agréable balade dans Juvignac avec la garantie d'un moment d'échange et de convivialité, tout en remplissant votre panier de bonnes choses à manger.

Le mercredi de 8h à 12h30 toute l'année.

L'école recrute toujours pour les chorales

Enfants à partir de 6 ans :

le mercredi de 15h à 16h
ou le jeudi de 17h45 à 18h45

Adultes (même débutants) :

le mardi de 20h à 21h30

Renseignements auprès

de la Directrice : 06 75 28 87 52.

Ne manquez pas le grand concert de Noël le mardi 15 décembre à 20h à Courpouyan.



7^{ème} Challenge Municipal Sécurité Routière 2009-2010

Dans le cadre de la sécurité routière, le concours annuel de dessins sera reconduit cette année. Il est ouvert aux élèves de CM2 des deux groupes scolaires Garrigues et Fontcaude et aura lieu de janvier à mars pour l'année 2010.

Cette manifestation a rencontré un véritable succès les années précédentes tant auprès des élèves, que des directeurs des deux groupes scolaires, des enseignants ou des parents.

Ce challenge consiste à réaliser un dessin avec une légende sur le thème de la sécurité routière. Les dessins seront réalisés du 19 janvier au 13 mars 2010 par les élèves en classe et sous contrôle des enseignants, sur un format A4 (21X29,7), horizontal, noir et blanc ou multicolore, comportant une légende originale aux caractères libres.



APER c'est parti !!!

Dans le cadre de la prévention routière et de L'APER (Attestation de Première Éducation à la Route), les cours organisés par la Police Municipale ont débuté depuis octobre dans les classes de CM2 des 2 groupes scolaires.

Les élèves reçoivent dans un 1^{er} temps des cours de théorie sur 4 thèmes différents : savoir circuler, les dangers de la route, respecter les autres usagers, le code des CM2. Viennent ensuite les cours de pratique sur piste notés en avril, pour arriver à la finale de maniabilité et de théorie en mai.

L'APER : Entrée en application depuis la rentrée 2002, cette attestation permet d'évaluer «L'acquisition de règles et de comportements liés à l'usage de la rue, de la route et la connaissance de leur justification». Elle est délivrée aux élèves à la fin du CM2 et est transmise dans le livret scolaire de l'élève lors de son entrée en sixième.

L'éducation à la Sécurité Routière à l'école permet de découvrir dès le plus jeune âge que la route n'est pas «à prendre» mais à partager, c'est acquérir des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier.

L'APER, délivrée à l'issue de la scolarité élémentaire, valide l'acquisition de règles et de comportements liés à l'usage de la rue et de la route et à la connaissance de leur justification.

La grille d'évaluation récapitule sous une forme synthétique les savoirs, savoir-faire et comportements énoncés dans le document pédagogique, pour chaque usage de l'espace routier en tant que piéton, passager et rouleur. Elle fait apparaître le cycle dans lequel ceux-ci sont travaillés, évalués puis co-validés par l'élève et le maître.

Le Noël des aînés de la commune



Cette année, la mairie de Juvignac offre un thé dansant de Noël pour les Juvignacois de 65 ans et plus.

Cette manifestation aura lieu **jeudi 17 décembre à 14h30** salle **Lionel de Brunélis**.

Au cours de cet après-midi festif, un spectacle d'Edith Piaf sera présenté, suivi pour les danseurs, d'un thé dansant, accompagné d'une collation gourmande.

Merci de bien vouloir vous faire inscrire en mairie auprès de madame Béatrice Fuentes, service communication au 04 67 10 40 32 avant le 11 décembre.



Record de fréquentation pour la 24^{ème} journée des associations

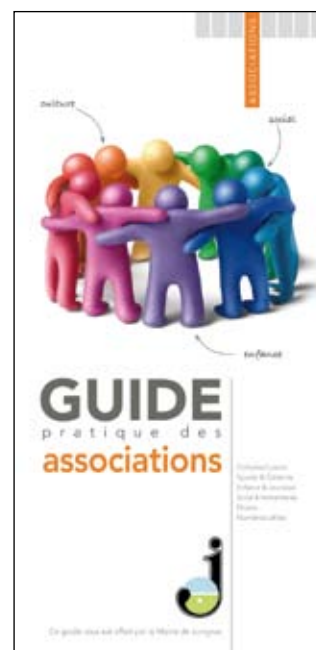


Sport, culture, santé, solidarité, environnement, loisirs... le panel 2009 offrait un large choix d'activités. Organisé par l'Office de Tourisme et des Festivités en collaboration avec la municipalité, la 24^{ème} journée des associations a attiré un grand nombre de juvignacois venus déambuler entre les 55 stands répartis sur le parvis de l'Hôtel de Ville ce samedi 5 septembre.

Authentique carrefour d'information et de partage, la journée des associations propose aux enfants comme aux adultes de se familiariser avec le monde associatif grâce à une approche directe avec les bénévoles et les animateurs. La rentrée scolaire est une période propice aux choix de loisirs et le public a pu découvrir ou redécouvrir la richesse de la vie associative composée d'activités sportives, culturelles, sociales ou citoyennes et ainsi bénéficier de conseils personnalisés. L'occasion pour les associations de se faire connaître, de promouvoir les activités, de rencontrer des bénévoles et de susciter de nouvelles adhésions.

La journée s'est clôturée de manière tonique par deux heures de démonstrations sur scène : karaté, danse classique, danse orientale, claquettes irlandaises, gym, rock, boxe... de quoi satisfaire tous les goûts, toutes les passions et tous les âges.

Cette année le taux de fréquentation était plus élevé que lors de la précédente édition, preuve du dynamisme du tissu associatif de notre commune et de la réceptivité du public pour les manifestations conviviales et familiales.



Guide des Associations à disposition à l'accueil de la Mairie.



une émouvante cérémonie pour un hommage national aux Harkis

De nombreuses personnalités civiles et militaires, anciens combattants, amis et élus ont répondu à l'invitation de Mme le maire Danièle Santonja, du conseil municipal et de M. Paul Batut président des Anciens Combattant de Juvignac pour la célébration d'une journée d'hommage national aux harkis.

Notons aussi la présence devant la stèle commémorative des hauts de Fontcaude de Tatiana Capuozzi-Boualam Vice-présidente de Montpellier Agglomération, du colonel Omar Laradji et du colonel André Balandraud. Dans leurs interventions, les orateurs ont utilisé les mots *«hommage solennel, tragédie, souffrance, exil, injustice, discrimination... mais aussi : reconnaissance, respect, honneur, intégration, fidélité aux valeurs de la République»*. Pour tous, les harkis qui ont combattu aux côtés de l'armée Française en Algérie, sont restés fidèles à la France jusque dans l'adversité la plus tragique, et qui sont aujourd'hui bel et bien des Français à part entière. Dans sa lettre lue par Jean Claude Bouisseren, conseiller aux Anciens Combattants, le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants Hubert Falco a employé également les mêmes mots, en nous invitant à regarder ce que fut leur vie :

«Ces harkis dont l'histoire fait partie intégrante de l'histoire de France, ont mérité le soutien de la communauté nationale»

Dépôt de gerbes, minute de silence, hymne national suivi du chant des Africains, présentation des drapeaux aux autorités ont mis fin à la cérémonie avant le vin d'honneur offert par la municipalité.

Commémoration de l'Armistice 14/18

Nombreux étaient les Juvignacois, personnalités civiles et militaires, élus, anciens combattants à avoir répondu à l'invitation de Mme le maire Danièle Santonja pour cette commémoration du 91^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la Grande Guerre.

Dans son intervention, Paul Batut, président de la section des anciens combattants de Juvignac a insisté sur cette guerre meurtrière avec plus de 1 400 000 soldats tombés au front *«Nul ne fut épargné : aucune famille, aucun village, aucune ville»*. Madame le Maire, dans son intervention, entourée des élus du conseil municipal des enfants venus prendre le relais du devoir de mémoire, a souligné l'importance d'une construction européenne, synonyme d'espoir et de paix, et de poursuivre : *«Il appartient à chacun de nous d'entretenir la flamme du souvenir en portant la mémoire de ces hommes qui ont sacrifié leur vie pour la défense de notre patrie France»*. Lecture du message de M. Hubert Falco Secrétaire d'État à la Défense et aux anciens combattants par Jean-Claude Bouisseren conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, dépôts de gerbes, hymne, salut aux drapeaux et vin d'honneur offert par la municipalité ont ponctué cet hommage du souvenir et du recueillement.





Les 30 ans de Lou Cantou des aînés

Le 12 septembre 2009 dans la salle Jean Louis Hérraut, le Club «Lou Cantou» fêtait son 30^{ème} anniversaire. Danièle Santonja, ses adjoints et conseillers ont assisté à cet événement.

Dans son discours, la Présidente du Club, Jacqueline Montiel, a retracé l'évolution de l'association qui s'est adaptée à l'augmentation de la population de la ville, comme le témoignent les effectifs actuels qui se situent à 230 adhérents.

Le Maire a évoqué la situation des personnes âgées avant 1979 dans notre commune. Pour leur porter assistance et convivialité, des goûters étaient organisés et un repas annuel était confectionné. Afin de palier le manque de moyens personnels et financiers, des conseillers municipaux et des particuliers cuisinaient des plats à leur domicile. Elle a ensuite évoqué les débuts bien timides du démarrage en 1979 du fondement de l'Association.

Alors qu'elle était adjointe municipale, c'est en compagnie de l'adjoint Jean-Louis Hérrault, qu'ils proposèrent à Henri De Brunélis, Maire de Juvignac de l'époque, de créer une association sous le titre de : «Association Foyer Club pour Personnes Âgées».

L'objectif étant de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dans leur cadre de vie, préserver leur vie sociale et favoriser leur participation à la conception et à la gestion des services qui les concernent.

Cette association a vu le jour le 10 septembre 1979 et Jacques Bey en a assumé la présidence alors que Danièle Santonja était élue secrétaire.

La secrétaire, Eliane Camps, a rappelé les noms des Présidents qui se sont succédé et un hommage leur a été rendu : Jacques Bey, Clément Pastor, Pierre Biou, Christiane Ménachez.

A noter : c'est le 29 octobre 1999 que l'association change de titre et devient «Lou Cantou» des aînés.

La soirée s'est terminée par un cocktail dans une ambiance joyeuse. Bien des souvenirs ont été évoqués : les voyages, les repas, les animations...



Un fils marié par sa mère

Samedi 11 juillet, avait lieu le mariage de François Carretier avec mademoiselle Laëtizia Molins, François est le fils de Annie et Marcel Carretier. Celle-ci, Conseillère Municipale a donc eu un grand bonheur de pouvoir procéder à cette union. En effet, ce n'est pas tous les jours qu'une maman peut avoir la joie de «marier son fils».

Elle le fit avec une grande émotion et même un peu d'angoisse. Heureusement pour l'aider et l'assister dans sa tâche, **Madame Danièle Santonja**, Maire et amie, était à ses côtés.



Solidarité

Enfants malades : Enseignement à la carte

La maladie, parfois grave. L'accident, soudain, imprévisible : quelques mois d'immobilisation forcée... Pour l'enfant, en pleine année scolaire, c'est toujours dommageable.

Pour éviter un retard pratiquement impossible à rattraper, les enseignants bénévoles de l'A.P.E.M.A. interviennent gratuitement auprès de l'élève malade, à l'hôpital ou à domicile, du C.P à la Terminale.

Le suivi est régulier et personnalisé ; il tient compte du niveau scolaire de l'enfant et de son état de fatigue. Le travail se fait en relation avec l'établissement scolaire. L'Association, bien implantée à Montpellier et Béziers, aimerait proposer ses services dans toutes les communes du département. Elle recherche des enseignants qui puissent donner un peu de leur temps, de façon ponctuelle, et selon leur disponibilité. Les frais de leurs déplacements sont remboursés.



➤ Si vous êtes concernés en tant que parents

➤ Si vous êtes sensibilisés en tant qu'enseignants, et désirez participer à l'action de l'A.P.E.M.A., appelez : A.P.E.M.A. Montpellier : **04 67 47 66 48** ou par mail : apema445@orange.fr



Virades 2009

une montée en puissance...
De tout cœur **Merci !**

Dimanche 27 septembre, quelques milliers de visiteurs ont répondu «présents» et sont venus en masse, sur le magnifique site des thermes de Fontcaude, donner leur souffle pour ceux qui en manquent à l'occasion de la 2^{ème} édition des Virades de l'espoir.

Cette année, la manifestation a été d'une grande importance et vous avez été nombreux à venir offrir non seulement votre souffle, mais aussi votre générosité et vos sourires à tous les malades. Ce fut une belle journée ensoleillée couronnée par un bénéfice net d'un montant de 18 500 € !

On peut affirmer que cette 2^{ème} édition, dédiée à Astrid*, a en effet remporté un vif succès !

Il faut donc retenir de ce bilan une forte augmentation des dons par rapport à l'édition précédente, une augmentation du nombre d'associations et de bénévoles suivis d'un fort engagement des commerçants. Cette action a été menée conjointement avec l'Office du Tourisme et des Festivités de Juvignac.

Célia Parra, responsable de l'association vaincre la mucoviscidose remercie, chaleureusement, toutes les personnes ayant participé à cet élan de solidarité à l'occasion de cette journée nationale de lutte contre la maladie, que ce soit les donateurs ou tous les bénévoles.

Elle remercie également l'Office du Tourisme et des Festivités de Juvignac, ainsi que tous les techniciens avec une mention spéciale pour Laurent Buord, responsable du service des sports, pour la mise en place des parcours de cross qui ont séduit beaucoup d'entre vous.

Célia est toujours bien épaulée entre autre par Florence Plays, Adjointe à la Communication et à l'Animation, Annie Carretier, Conseillère Municipale et le personnel municipal.

Pour que les soins et la recherche continuent de progresser et pour vaincre la mucoviscidose, continuons sur cette voie et à l'année prochaine pour une autre journée toujours très animée et solidaire !



* Astrid, jeune personne atteinte de la mucoviscidose, décédée dernièrement à l'âge de 24 ans.



«Lors de la journée des Virades de l'Espoir, Mamie Hélène (88 ans) chez les bikers...»

La robe au vent, on embrasse et on se colle au centaure, trois petits tours sur son terrible engin et on est aux anges, prête à en faire un quatrième. Ca suffit Mamie, il faut en laisser un peu pour les autres...

La scène a déclenché une ovation du public et des motards, les rires de l'assemblée et les larmes d'émotion de deux des «gros durs» de motards.

Le mot de l'opposition

Les promesses de 2008 non tenues :
le PLU rejeté, médiathèque & projets hors de prix, +21% de taxe foncière communale, Multiplexe recalé, Thermes en panne. Tel est le bilan 2009 de la majorité.

Le bilan du Groupe Réunir Juvignac, qui, rappelons-le, n'a pas le pouvoir, est le suivant :

Nous avons informé via le journal «**en d'autres Thermes**» et notre site internet **reunir.juvignac.free.fr** ; annoncé quelques scoops (abandon du projet des Thermes, appartement de Mia Roméro...).

Nous avons fait reculer la majorité sur plusieurs points :

1. Le PLU 2008 retoqué par le commissaire enquêteur.
2. L'aire des gens du voyage détournée de son lieu prévu initialement.
3. Notre action auprès du Préfet a obligé la mairie à acquérir un «local professionnel» au juste prix, à créer des places de parking à la charge des promoteurs : gain pour la commune: 80 000 €.
4. Nous nous sommes opposé à l'augmentation des impôts en proposant des mesures d'économie (rejetées), telle la suppression de l'office du tourisme (190 000€) et le financement de la médiathèque par l'Agglo (3 M€).
5. Les associations seront subventionnées plus tôt dans l'année.

Nous avons dénoncé l'embauche complaisante «d'amis politiques», tel M. Julien.

Nous avons maintes fois dénoncé l'attitude insultante et hurlante de la mairesse en conseil, qui se sert de cette stratégie désuète pour ressouder sa majorité tout en piétinant l'adversaire : quelle attitude infantile !

Les élus Réunir Juvignac vous souhaitent de très belles fêtes !



Le 17 août dernier, Fabien Vigne était poignardé lors de la fête locale de Montarnaud pour «un regard déplacé».

Fabien avait suivi sa scolarité à Juvignac. Sa famille, bien connue sur la commune, a émis le souhait de mener une marche blanche silencieuse en sa mémoire.

Le 17 octobre dernier, c'est en présence de nombreux élu venus soutenir ses proches, que cette action a eu lieu.

Plus de 2000 personnes, réunies autour de la famille, ont marché du parc Saint Hubert au parvis de l'Hôtel de Ville où un hommage solennel a été rendu au jeune homme.

Les parents de Fabien, dans leur discours, ont remercié chaleureusement toutes les personnes présentes. Sabine, sa maman, en a appelé au Président de la République pour un changement de loi souhaitant réprimander plus sévèrement le port d'arme blanche.

Le corps des marins pompiers de Marseille auquel Fabien devait appartenir dès septembre était représenté et a remis une plaque souvenir à ses parents, Sabine et Patrice, en précisant qu'il faisait partie des leurs.

Une association «Vies Sacrées» (sauvons nos enfants) a été créée. Elle a pour but de défendre la mémoire de Fabien et des autres enfants victimes de crimes gratuits et injustes.

➤ Soutenir les familles subissant les mêmes situations, les aider dans les démarches, les soutenir moralement.

Sur le long terme l'objectif serait de faire changer certaines lois, à savoir :

➤ Le port d'armes (blanches et autres) doit être considéré comme un délit prémédité avec intention de tuer.

A n'importe quel âge, une personne reste toujours l'enfant d'une autre personne.

Quelles qu'en soient les raisons les crimes gratuits, lâches et stupides doivent cesser.

Siège de l'association :
11, rue des Cinsaults
34570 Montarnaud
Tél. : 06 34 16 51 10



Marché de Noël

**Le 4, 5 et 6 décembre 2009,
pendant trois jours, des guirlandes de cadeaux !**

On ne sait pas encore si Noël sera au tison ou au balcon, ce que l'on sait à Juvignac, c'est que le premier week-end de décembre, les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 ce sera Noël avant Noël.

Pour cette 9^{ème} édition, la commission des Affaires Culturelles a sélectionné près de 130 exposants, qui animeront par leur présence, cette manifestation désormais traditionnelle, à classer dans les moments les plus festifs de l'année, tant l'ambiance qui y règne est agréable et chaleureuse.

Pour qui veut commencer ses emplettes de fin d'année, c'est à Juvignac qu'il faut être !

Produits du terroir, (foie gras, charcuterie et salaisons, fromages,...), producteurs de vin, arts de la table, crèches et santons, décoration intérieure et extérieure, tableaux, sculpture, bijoux, accessoires, petits meubles peints, maroquinerie, objets artisanaux, marocain, mexicain, indonésien, poterie, jouets en bois, poupées, automates... tout dans ce marché pas comme les autres, scintillera, à l'image des guirlandes illuminant les Allées de l'Europe.

Au côté du Père Noël qui accueillera les petits pour l'incontournable photo, Simone, la Mère Noël, entraînera les visiteurs dans sa caverne d'Ali Baba où elle cache des petits trésors.

Côté gourmandise, on retrouvera le vin chaud à la cannelle, les marrons grillés, les beignets au chocolat, les galettes et crêpes bretonnes, le thé à la menthe et les pâtisseries orientales... et pour les grands et petits creux, l'aligot d'Emmanuel, les spécialités asiatiques de Le N'guyen, ou encore les charcuteries venues tout droit de l'arrière-pays.

MARCHE DE NOËL :

Vendredi 4, samedi 5,
et dimanche 6 décembre 2009

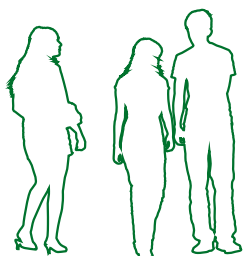
Inauguration :

Vendredi 4 à partir de 18h30
sur le parvis de l'Hôtel de Ville

Ouverture : 10h - 20h

Nocturne samedi 5 : jusqu'à 21h

Agenda



Décembre

Téléthon

Samedi 5 décembre

Groupe scolaire des Garrigues,
Allées de l'Europe

9^{ème} Marché de Noël

**Vendredi 4, samedi 5
et dimanche 6 décembre**

Allées de l'Europe,
Parvis de l'hôtel de Ville,
rue des Magnanarelles

Inauguration

Vendredi 4 à 18h30

Rencontre

avec Jean Joubert

«*La littérature
pour la jeunesse*»

Mercredi 9 décembre

à 15h

Halle de l'école primaire
«Les Garrigues»

Entrée libre

Loto de la Paroisse

Dimanche 13 décembre

à 15h

Salle Lionel de Brunélis

Conseil Municipal

Lundi 14 décembre

à 18h30

Hôtel de Ville

Spectacle de Noël
de la Crèche

Mardi 15 décembre

à 15h

Salle Jean Louis Herrault

Spectacle de Noël
de l'École des Garrigues

Mardi 15 décembre

à 14h30

Concert de Noël

de l'École de Musique

Mardi 15 décembre

à 20h

Salle de Courpouyan

Noël des Aînés

Spectacle et Thé dansant

Judi 17 décembre

à 14h30

Salle Lionel de Brunélis

Inscription Mairie 04 67 10 40 32



Soirée Musique

Classique - Plaisir de Lire

«*La Traviata, de Giuseppe
Verdi ou l'avènement
de l'opéra réaliste*»

par Patrick Favre-Tissot-
Bonvoisin

Vendredi 18 décembre

à 20h30

Salle Jean Louis Herrault

Entrée : 5 €

Noël des Enfants

Samedi 19 décembre

à 14h30

Spectacle sur Aladin

Salle Lionel de Brunélis



Exposition de peinture
de Betty Agostini

Hall de l'Hôtel de Ville

Du 21 au 28 décembre

Vernissage

Mercredi 23 décembre

à 18h30

Entrée libre



Janvier

Exposition de photos
de Montpellier

Agglomération

«*Juvignac vu du ciel*»

Du 11 janvier

au 12 mars 2010

Hall de l'Hôtel de Ville

Festival de Bridge

Dimanche 10 janvier

à 14h30

Salle de Courpouyan

Informations 04.67.45.56.91

Vernissage
Mercredi 13 janvier
à 18h30
Entrée libre

Soirée Chant de Russie
Plaisir de Lire
Christian Portanier-Loubaïev
par Patrick Favre-Tissot-
Bonvoisin

Vendredi 15 janvier
à 20h30
Salle Jean Louis Hérrault

Conférence-débat
avec Bernard Mirande
Psychologue et
onirothérapeute «les rêves et
leurs interprétations»

Samedi 16 janvier
à 19h

salle des mariages de l'Hôtel de Ville
Entrée libre

Théâtre :
Le Clown du spectacle
«Carmen, dis moi que tu
m'aimes»

Samedi 30 janvier
à 18h

Salle Jean Louis Hérrault
Entrée libre



Loto : Lions Club
Dimanche 31 janvier
à 15h

Salle Lionel de Brunélis



Février



Soirée Contes
Plaisir de Lire
Veillées comme autrefois

Vendredi 5 février
à 20h30

Salle Jean Louis Hérrault
Entrée libre

Conférence
de Karim Maoudj,
journaliste au quotidien
Midi Libre depuis 1988
«Médias et pouvoir» suivie
d'un débat

Jedi 11 février à 19h
Salle des mariages de l'Hôtel de Ville
Entrée libre

Conférence :
Roland Pécout
«Max Rouquette»
Samedi 13 février
à 18h

Salle Jean Louis Hérrault
Entrée libre



Mardi Gras :
Lou Cantou des Aînés
Mardi 16 février

Salle Jean Louis Hérrault

Expo Bourse
Internationale oiseaux :
Oiseaux Club de Palavas
en collaboration
avec la Municipalité
Dimanche 21 février
de 10h à 18h

Salle Lionel de Brunélis



Théâtre : La Storia
«Court sucré ou long
sans sucre ?»

Samedi 27 février
à 20h30

Salle Jean Louis Hérrault
Entrée libre

État-Civil

Naissances

Borderie Clara, Jacqueline, Monique	04/06/2009
Griffit Noa, Raphaël	10/06/2009
Jubelin Camille, Elsa	12/06/2009
Kraria Ferriel	23/06/2009
Colombier Elliott	23/06/2009
Garzonio Paloma, Claudine	29/06/2009
Traboulsi Alexandre, John, Majd	07/07/2009
Pocher Lola, Ophélie	07/07/2009
Fosco Lucas, Jacques	10/07/2009
Verove-Murcia Louis, Jules	12/07/2009
Noël Margot, Mathilde	23/07/2009
Tarrazona-Bevot Martin	28/07/2009
Plagnes Tom, Jean-Marie, André	31/07/2009
Peloponese Maëlle, Alexandra	31/07/2009
Plé Mathis, Jacques	05/08/2009
Robert Raphaël, Nicolas	07/08/2009
Bourret-Herald Logan	08/08/2009
Deltil Loris, Jack	09/08/2009
Albigés Johanna, Sylviane, Claire	10/08/2009
Roze Chanel	12/08/2009
Bouzy Robin, Roch	17/08/2009
Remette-Parisot Jason, Johan, Christian	17/08/2009
Khouaidjia Jalil	18/08/2009
Blanchard-Vaucelle Nino	18/08/2009
Pagès Justin, David, Laurent	24/08/2009
Pagès Emilie, Caroline, Delphine	24/08/2009
Fanouli Adam	25/08/2009
Gilles Manon	05/09/2009
Figliolini Lucie, Marie	05/09/2009
Khoury Kira	05/09/2009
Nasri Lily	08/09/2009
Breinig Noélie, Clémence	19/09/2009
Da Silva-d'Andrea Linda, Anabela	18/09/2009
Bloch Tom, Christian, Didier	28/09/2009
Allyot Romane, Clémence, Laetitia	01/10/2009
Sahin Cem	06/10/2009
Portailler Débora, Nérina	09/10/2009
Byande Jean, Gislain	21/10/2009
Dehan-Avila Anna, Suzanne, Marie	29/10/2009

Décès

Del Rio Cristobal	05/06/2009
Barré Raymond Fernand	06/06/2009
Gaveau Yvette, Geneviève, Denise	15/06/2009
Legrand Yves, Fernand, Michel	12/06/2009
Alteirac Geneviève, Marie-Josèphe, Thérèse Veuve Altairac	27/06/2009
Smedt Suzanne, Marie Epouse Poudenx	02/07/2009
Grisoul Rose, Marguerite, Louise Veuve Sauvan	03/07/2009
Birs Maxime	10/08/2009
Maury Jean-René	20/08/2009
Fils Jean-Claude, Michel	28/08/2009
Mula Antoine, Sébastien	17/09/2009
Bois Alain	15/09/2009
Munoz Francisca veuve Martinez	26/09/2009
Thomas Pierrette, Marthe, Thérèse Epouse Draussin	04/10/2009
Salgado-Fernandez Joseph	08/10/2009
Martin-Mériadec André, Roland, Marcel	13/10/2009
Ouamalik Saïd	19/10/2009
Cassé Micheline Epouse Bollo	24/10/2009

Mariages

Jeanjean Paul-François/ Bendano Jany	11/06/2009
Sauvan Guillaume/ Laurent Eliane	13/06/2009
Meyran Damien/ Colla Magali	20/06/2009
Kubiak Pascal/ Dulac Emmanuelle	20/06/2009
Degat Jean-Claude/ Cambon Régine	20/06/2009
Jurnet Jean-Philippe/ Delmas Aurélie	26/06/2009
Manny Jacques/ Lacape-Nadau Caroline	27/06/2009
Dugué Fabien/ Ricard Béatrice	27/06/2009
Di Gianò Vincent/ Thomas Sophie	11/07/2009
Carretier François/ Molins Laetitia	11/07/2009
Chhor Kim/ Borg Estelle	11/07/2009
Barret Tommy/ Compas Glodie	11/07/2009
Rossi Philippe/ Sri Widada Valérie	18/07/2009
Djian Marc/ Lorge Vinciane	25/07/2009

Laï Waï Michel/ Luyckx Lydie	07/08/2009
Clozier Liam/ Baldo Marie	08/08/2009
Nouvel Yoann/ Le Nevé Julie	08/08/2009
Taieb-Solimane Fabien/ Hanoun Audrey	08/08/2009
Chapuis Patrick/ Huff Audrey	12/08/2009
Heredia Laurent/ Bais Katia	15/08/2009
Belin Benoit/ Luy Soktharath	22/08/2009
Gros Romain/ Grousset Barbara	29/08/2009
Benckekroun Amine/ Kissi Chahinez	31/08/2009
Puech Nicolas/ Cloppet Cécile	05/09/2009
Flieller Didier/ Duhamelle Marilyne	05/09/2009
Rohmer Thibault/ Lamyi Arani Florianne	19/09/2009
Vié Sébastien/ Dupuis Laetitia	26/09/2009
Duplan Bernard/ Scotto Isabelle	26/09/2009
Vieilledent Pierre/ Rey Marie-France	03/10/2009
Lacaze Jean-Marc/ Camp Florence	03/10/2009
Soyris Olivier/ Nicotera Déborah	24/10/2009

Parrainages civils

Jurnet Mélia	26/06/2009
Robert Julia	01/08/2009
Bauméa Lukas	19/09/2009
Soin Martin	03/10/2009

Remise de Pacs

De Brun Audrey et David Pascale	26/09/2009
---	------------

Noces d'Or

M. et Mme Issert Pierrette et René	24/10/2009
--	------------

Liste arrêtée au 31 octobre 2009.